

Réponse de Jean-Amédée Lathoud au discours de réception à l'Académie de Savoie de Bruno Berthier le 24 mars 2023 à Chambéry

Monsieur,

Nous étions inquiets de savoir si, après plusieurs renvois, vous seriez, en état comme on dit au Palais, pour remplir à temps cet exercice rhétorique obligé. Nous voilà rassurés !

C'est donc avec beaucoup d'intérêt et d'amitié que nous avons entendu l'homme de talent et de convictions, attachant et quelquefois surprenant, que vous êtes Vous qui, dans un article publié il y a dix années, taquinait le « Cénacle de notables vaguement nostalgiques, soucieux de préserver quelque peu une fierté locale mise à mal en instrumentalisant de façon tendancieuse un glorieux passé ...un cercle d'érudits s'efforçant d'éviter à la ville (de Chambéry) l'affront d'être ravalée au rang modeste d'une préfecture d'un département montagnard excentré. »¹ !

Soyez le bienvenu !

Vous rejoignez donc notre compagnie qui a accueilli depuis deux siècles de belles personnalités, et parmi celles-ci de nombreux juristes : le Sénateur Joseph de Maistre bien sûr, des éminents robins avocats et magistrats mais aussi, pour s'en tenir au XIXe siècle, sept professeurs de droit²...Vous êtes l'une de ces « Pierres fortes de Savoie »³ sur lesquelles nous pouvons compter.

Déjà notre confrère Pierre Tochon (1819-1892) agronome réputé à Chambéry et à Turin, pionnier de l'enseignement agricole exposait en janvier 1869 lors de son discours de réception, l'histoire de l'agriculture en Savoie et célébrait nos races bovines :

la tarine « *précoce, sobre et infatigable, (qui) supporte sans souffrir l'inalpage en plein air, les pluies glacées, les coups de soleil brûlants... très estimée pour l'abondance de son lait* »⁴, les races de Beaufort et d'Abondance, d'autres disparues : l'albanaise, les mézines, les suisses, à Chambéry celles dites « de pays »

Cette réception solennelle satisfait ainsi non seulement un rite,⁵ une tradition vénérable. Elle est aussi un passage de témoin, un moment de transmission de nos valeurs académiques et humanistes, la conviction qu'il nous faut nous projeter vers l'avenir pour construire ensemble l'Académie de Savoie et affronter les difficiles défis du XXI e siècle !

¹ *L'Alpe* -Chambéry, un carrefour alpin- n°59, hiver 2013 p.12

² Site de l'Académie de Savoie – liste des membres au XIXe siècle

³ B. Berthier e P. Bornecque- *Pierres fortes de Savoie*, éd. FACIM et Fontaine de Siloé 2001

⁴ Mémoires de l'Académie de Savoie -TomeXII-1872, p.238

⁵ Cf. Une séance à l'Académie de Savoie in Henry Bordeaux *L'ombre sur la maison*, (1942) p.219 à 233

Maître de conférences à la faculté de droit de l'Université Savoie-Mont-Blanc depuis 1995, vous êtes spécialiste de l'histoire du droit et des institutions.

Vous aviez réussi votre maîtrise en droit privé à la faculté de Chambéry en 1986.

Puis parti quelques temps poursuivre vos études supérieures à la Faculté de droit de Grenoble, vous y avez obtenu en 1988 un Diplôme d'études approfondies (DEA) avant d'y soutenir en 1993 une thèse de doctorat en droit. Revenu enseigner à Chambéry vous êtes très impliqué dans les travaux d'excellence du Centre de recherches en droit Antoine Favre de notre faculté.

Avec vos collègues de l'Université de Savoie, celles de Nice, Genève et Turin vous animez un réseau international de travail interdisciplinaire sur l'Histoire des Alpes, sur les institutions et le droit des Anciens États de Savoie, qui publie⁶ depuis 2010 des travaux passionnants (Programme PRIDAES). Vous êtes au bureau de la Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (FACIM).

Apprécié de vos collègues et des étudiants, vous êtes un personnage public.

Votre étonnante maison de Villarivon en Tarentaise, le chantier de votre vie, a eu les honneurs de la presse nationale et nous avons l'habitude le soir des élections de vous voir commenter à la télévision régionale les résultats du scrutin dans nos départements.

Vos racines sont en Savoie par vos chers parents (votre père, que vous avez évoqué tout à l'heure, fut un professionnel engagé de la modernisation agricole de l'Après-guerre) mais aussi par votre belle -famille, puisque votre beau-père fut officier de chasseurs au 7e BCA à Bourg Saint Maurice.

Vous venez, mon cher confrère de nous présenter un discours ...attendu et magistral sur notre patrimoine en évoquant les vaches de nos pâturages alpin.

Dans plusieurs articles savants vous aviez montré brillamment que les chefs-d'œuvre de l'art baroque en Savoie étaient liés à la réussite de l'économie laitière⁷ : je parlerai donc de vous, en structurant mon propos en deux parties :

Bruno Berthier, l'homme du baroque et Bruno Berthier, l'homme des alpages.

Bruno BERTHIER, l'homme du baroque

En effet votre personnalité n'est ni classique, ni austère, vous n'avez pas la froideur ni la gravité rigoureuse du Grand Siècle ; tout le monde apprécie votre cœur généreux et votre vive intelligence, l'exubérance d'un bon vivant, l'enthousiasme et le goût bouillonnant du mouvement qui caractérisent l'esprit baroque.⁸

Vous présidez le magnifique festival de musique baroque de Tarentaise dont nous connaissons cette année la 39e édition. Son directeur artistique, J.-L. Hyvoz décrit sur le site du festival que la musique baroque est « *l'art de l'éphémère, du transitoire, de l'instable ...elle est rupture du mouvement, fait éprouver l'insaisissable, l'inconstant, le passager...* »

Belle définition qui va au-delà de la musique que vous aimez et peut caractériser... votre tempérament attachant mais, avouons-le, peu conventionnel !

⁶ SERRE éditeur à Nice.

⁷ *Savoie baroque* (sous la direction de Dominique Peyre) FACIM -Fontaine de Siloé, 1998 p.98

⁸ Anne-Laure Angoulvent, *L'esprit baroque*, Que Sais-je ? - éd. PUF, 199L

Vous avez écrit des pages inspirées sur les admirables retables des vallées de Maurienne et de Tarentaise.⁹ Vous êtes « *ému par le charme naïf des myriades d'angelots joufflus qui depuis près de quatre siècles affichent leurs formes resplendissantes sur le dernier retable de la plus modeste chapelle des hautes vallées* ». Vous êtes ébahi par « *la fraîcheur, le sourire candide, les allures un peu gauches de cette troupe innombrable de bienheureux figés par le ciseau quelquefois malhabile du sculpteur local ...* ». Vous admirez ce « *geste gratuit de louange du...divin que la vitalité communale traduit par le jaillissement des réalisations baroques* ».

Vous êtes encore un laudateur du peintre contemporain Anselme Boix-Vives (1899-1969). Vous faites partager votre sympathie pour cet épicier autodidacte de Moutiers, artiste créatif et inspiré, imaginatif des formes et des couleurs, passionné par la lumière et l'arabesque. Vous avez été séduit par la personnalité de cet homme et par son œuvre que l'on peut qualifier de naïve mais aussi de ... baroque !¹⁰

Votre goût pour l'époque baroque, nous en avons encore la preuve en lisant le texte de votre brillante communication présentée dans un colloque à Turin il y a plus de vingt années sur « *René Favre de la Valbonne ou les déboires d'un magistrat atypique pour son temps* »¹¹.

Vous étudiez la vie et l'ouvrage de ce jeune sénateur, fils de l'illustre premier président Antoine Favre, auteur du « *Bien public pour le fait de la justice* » publié en 1646 avec l'assentiment de la duchesse-régente Marie Christine. Ce livre juridique avait certes à l'époque de l'intérêt pour ses propositions ambitieuses de réforme de la procédure civile.

Mais dans une seconde partie, oser inviter à l'examen de conscience les hommes de loi, magistrats, avocats, procureurs, greffiers en leur fournissant à cet effet un catalogue concret et détaillé des péchés professionnels courants ... cela était trop pour ses respectables confrères de Chambéry qui faisaient condamner l'ouvrage et son auteur par le Sénat !

Vous décrivez cher Bruno Berthier « *le docte magistrat, tour à tour austère et ennuyeux, subtil et cynique, grave et pédant, naïf et enjoué, mondain et solitaire, (qui) offre des contrastes, qu'un seul qualificatif résume à peu près : une personnalité baroque ...* ». Vous évoquez ensuite le contexte de cette ambition judiciaire qui s'inscrivait dans l'air du temps, c'est-à-dire la construction de l'autorité de l'État et les exigences de la foi catholique de la contre-réforme. Magnifique programme énoncé par un jeune Sénateur ambitieux et dévot mais inacceptable pour ses « chers collègues »

⁹ Par exemple in *La Savoie baroque* précitée p. 77 et 112

¹⁰ Anselme Boix-Vives-catalogue de l'exposition de Chambéry-2017, éd. Fage, Facim

¹¹ In *Les Sénats de la Maison de Savoie (Ancien régime et Restauration)* (sous la direction de Gian Savino Pene Vidari) -Giappichelli Editore -Turin p.255 à 306

Vous avez encore beaucoup écrit ¹² sur un autre magistrat célèbre du Sénat en revisitant les intuitions du livre publié en 1893 par notre ancien président, le monumental bâtonnier François Descotes ¹³, sur « *Joseph de Maistre avant la Révolution* », que vous qualifiez de « *plus hagiographique que critique.* »

Je me suis demandé si vous ne le considérez pas aussi comme un magistrat baroque, celui qui avait passé la majeure partie de sa vie à Saint Pétersbourg et Turin, capitales baroques par excellence. ... Nous savons aussi la forte séduction exercée sur l'ancien élève des Jésuites, initié sous le nom de « Josephus a floribus » par « *l'illuminisme, cette école mystique qui se proposait d'ouvrir l'homme gratifié d'une illumination intérieure d'essence divine, à l'intelligence des réalités surnaturelles hors des Églises*¹⁴ ».

Baroque la forme de vos articles sur lui, dont les notes en bas de page occupent souvent plus de place que le corps du texte ! Baroques également sont vos titres de communications.

Un exemple parmi d'autres ? : « *Autorité ou autoritarisme centrifuge ? Joseph de Maistre ou l'analyse politique urticante d'un complexe institutionnel paradoxal d'États de Savoie au crépuscule de leur vénérable histoire*¹⁵ ! »

Mais vous avez compris que j'osais manier le paradoxe, figure rhétorique chère à notre illustre savoyard.¹⁶ Car Joseph de Maistre est d'abord, un magistrat du siècle des Lumières, comme le sont aussi Montesquieu, président au parlement de Bordeaux, Malesherbes président de la Cour des Aides de Paris, Servant avocat général au parlement de Grenoble....

Vous soulignez dans vos écrits ¹⁷ que Joseph de Maistre ne peut plus aujourd'hui être annexé par la Réaction, ou « *les caciques du milieu confiné des sociétés savantes pour la plupart déjà âgées de plus d'un siècle* » ! Il est pour vous « *le véhément défenseur de la liberté des peuples, le dénonciateur inlassable de la tyrannie nationaliste* » qui emporte l'adhésion d'un lectorat international revivifié de Pékin à Buenos-Aires, de Saint-Pétersbourg à Sydney. Cela grâce aux travaux des professeurs de l'Université de Chambéry, parmi lesquels Jacques Lovie, Jean-Louis Darcel, vous-même et d'autres ... qui ont renouvelé les Études maistriennes.

¹² Dans la *Revue des Études maistriennes*, n°14 et 15, PUSMB-in *Mélanges J.-L. Darcel*, PUSMB 2007- in PRIDAES, actes du colloque 2007, éd. Serre 2010 -in *la Savoie et l'Europe* éd. Fontaine de Siloé, 2010- -in *Documents d'histoire savoyarde, Académie chablaisienne* vol.III.2009

¹³ Henry Bordeaux fait de l'avocat un portrait haut en couleurs. Il est séduit par « cette parole qui coule comme un fleuve. Elle n'avait ni heurts, ni arrêts quand elle changeait d'arguments, c'était par une courbe lente et harmonieuse. Sans doute trop sincère et enthousiaste, elle ignorait l'ironie et écartait l'esprit. Peut-être trop accoutumée à s'étendre, elle ne savait pas toujours se ramasser, se condenser en ces formules d'énergie ou de raison qui s'imposent. Mais la chaude émotion qui l'emportait lui communiquait cette palpitation de la vie qui dans l'éloquence comme dans l'art, est comme la première beauté des créations humaines. Cette émotion, qui était intense et magnifique, ne fut jamais jouée. » *L'univers* 29/08/1908 in *La Savoie pittoresque et artistique 1908* p.89

¹⁴ J. de Maistre-*Écrits maçonniques*, édition critique par Jean Rebotton, éd. Slatkine, Genève 1983 p.26

¹⁵ Actes du colloque PRIDAES 2007 « *Pouvoirs et territoires dans les États de Savoie* » éd Serre, 2010 p. 27

¹⁶ Francesco Florentino « Le paradoxe de Maistre » in *Revue Italienne d'études françaises* (RIEF) 3/2013 et Pierre Glaudes in *Œuvres de Joseph de Maistre*, Bouquins, 2007 éd. Laffont, dictionnaire p.1243

¹⁷ B. Berthier « Joseph de Maistre et le pays natal ou l'histoire d'un malentendu. » in *Joseph de Maistre* (dir. Philippe Barthelet) -Les dossiers H, éd. L'âge d'homme 2005 p.68 et suivantes

Comment Cioran a-t-il pu affirmer que « *sans la Révolution qui en l'arrachant à ses habitudes en le brisant, l'éveilla aux grands problèmes, (de Maistre) eut mené à Chambéry une vie de bon père de famille et de bon franc-maçon et continué à mêler à son catholicisme, à son royalisme ce rien de phraséologie rousseauiste qui dépare ses premiers écrits.* »¹⁸ ?

Le jeune substitut de l'avocat fiscal général, promu ensuite sénateur, était déjà foncièrement attaché aux libertés publiques contre l'arbitraire ; il défendait l'indépendance judiciaire, les corps intermédiaires, l'abolition de la féodalité. Vous le dites, cher confrère « *franc-tireur de la défense des intérêts de toute minorité locale face à l'hégémonie de quelque « pensée unique » que ce soit.* »

Certes ce réformiste, fidèle à son souverain despote-éclairé, était hostile à la souveraineté populaire mais il dénonça le totalitarisme avec des accents contemporains, plaidant pour une Europe des valeurs contre celle des nationalismes guerriers.

Vous invitez à juste titre à lire la passionnante et très accessible correspondance de Joseph de Maistre. C'est ainsi que dans une lettre datée du 9 février 1820 adressée à l'abbé Rey, vicaire général à Chambéry, il le remercie pour l'envoi à Turin de vacherins :

« *Je n'en ai pas mangé de meilleurs. Ma femme m'en donne quand je suis sage ou quand elle me croit tel. Mais je la séduis et presque tous les jours j'en tire quelque chose. Grand merci donc, monsieur l'abbé...il ne manque que vous pour les ravager avec nous.*

Encore une fois je n'en ai pas mangé de meilleurs. »¹⁹

De Joseph de Maistre aux ...fromages et aux vaches ! Nous voici arrivés à notre deuxième partie

Bruno BERTHIER, l'homme des alpages

Comme le prouve votre discours de réception vous avez beaucoup travaillé sur la société agropastorale de Savoie et les « grandes montagnes » à gruyère. Vous avez ainsi superposé avec audace la carte des églises baroques construites en Savoie et la carte de la civilisation alpine de la vache pour constater qu'elles recouvraient des zones identiques : une prospérité fromagère exceptionnelle a permis aux communautés des hautes vallées de prendre en charge la dépense de ces merveilles artistiques.

Les vaches ? Elles peuplent les souvenirs nostalgiques de tous ceux qui enfants, pendant les vacances familiales à la campagne, buvaient le lait bourru de

¹⁸ Cioran Œuvres, éd. La Pléiade, 2011 p.1134

¹⁹ Joseph de Maistre, *Correspondance*, éd. Les belles lettres, 2017 p.1416

l'étable. Vaches burlesques, qui déguerpissent dans les prés devant les gamins en jetant vers le ciel leur arrière -train disgracieux. Vaches placides dans leurs ruminations qui vous tendent un museau baveux comme pour quêter un baiser impossible ; vaches impudiques quand leurs bouses s'esclaffent dans la cour de ferme. ...²⁰

Ces génisses ont envahi, bien au-delà de la Savoie, notre univers publicitaire ; elles ont inspiré de grands peintres ou sculpteurs. Elles sont même entrées dans le Code Civil il y a quelques années, puisqu'il leur reconnaît la qualité d'« êtres vivants doués de sensibilité »²¹ !

La vache image traditionnelle de la tranquillité rassurante et de la générosité maternelle s'adresse à tous nos sens : la vision de sa robe magnifique, l'ouïe pour son meuglement et le son de sa cloche, son odorat puissant et le goût savoureux des crèmes et fromages.

Pourtant étonnamment leur place dans la littérature est réduite²² : les romanciers français les ignorent. Traversant les Alpes, Rousseau et Chateaubriand, Hugo et Stendhal ne semblent avoir vu aucune vache. Depuis, heureusement, Ramuz, Rigoni Stern, Frison Roche leur accordent quelques pages. Dans un beau livre publié l'an dernier chez Grasset, intitulé « *Dans l'amitié d'une montagne* » Pascal Bruckner lui consacre un émouvant chapitre : « Notre mère universelle ».

Les vaches en poésie ? Virgile dans les *Géorgiques* et les *Bucoliques* les célèbre.

Ovide nous conte dans *les Métamorphoses* l'histoire dramatique de Io, cette belle jeune fille « dont l'honneur avait été ravi » par Jupiter. Mais qui pour la faire échapper à la jalousie de son épouse Junon, la changea en « génisse au pelage éclatant de blancheur... même génisse elle était belle »²³. Avant qu'elle ne devienne Isis puis une constellation.

Il faudra ensuite attendre 1572, la publication à Annecy par Jacques Pelletier du Mans (1517-1582) du magnifique poème *La Savoye*,²⁴ pour retrouver dans de très beaux vers, notre vache laitière ignorée jusqu'alors, contrairement aux agneaux bibliques, dans les représentations de la civilisation occidentale²⁵ :

« Quand le soleil de la pointe estivale, plus loin de nous peu à peu redévale
Mons et ses raiz chaleureux sont les herbiers tous druz et plantureux

Le berger et les vaches qu'il accompagne en haut de la montagne..... ».

Le poète évoque ensuite « le montagnier » avec son chaudron et ses fesselles qui travaille « la crémeuse graisse ».

Trois siècles plus tard seul Victor Hugo dans *Les voix intérieures* (1837)

²⁰ André Micoud « Ces bonnes vaches aux yeux si doux »

Revue *Communications*, 74, 2003, Bienfaisante nature p. 217-237

²¹ Code Civil, article 515-4 (depuis la loi du 16/02/2015)

²² Charles Gardelle « L'inalpage des vaches laitières : réalités et images d'une spécificité alpine », *Revue de Géographie alpine*, 1989 tome 77, p.293-301

²³ Ovide *Les métamorphoses*, I, 393 et suivants...

²⁴ Consultable sur le site Gallica

²⁵ Contrairement à la culture indouiste de l'Inde

la chante : « *Superbe, énorme, rousse et de blanc tacheté/Douce comme une biche avec ses yeux de faon/ ...bonne, puissante, de son trésor pleine* »

L'agronomie naissante au le XVIIIe siècle avait commencé à s'intéresser aux troupeaux. Dans son *Essai de 1774 Sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux* le marquis Costa de Beauregard admire les génisses de Savoie

« *Ces bestiaux rendent de grands produits en laitages et fromages ; ils sont loués très chers par des bergers qui les entretiennent bien, pour en tirer plus de fruits. Un pâturage abondant et succulent, un air salubre, un exercice continuel leur maintiennent la vigueur et procurent la beauté des races, la grande et belle taille de l'espèce.* »²⁶

Tableau bucolique mais à la même époque, dans les montagnes la dévotion populaire aux saints protecteurs - Saint Guérin, Saint Blaise ou Saint Antoine- ne suffisait pas à préserver les troupeaux de terribles maladies : Les épidémies de fièvre charbonneuse ou de tuberculose bovine font des ravages entre 1773et 1775, exposés dans des rapports dramatiques et des compte-rendus d'autopsie rédigés par Maurice Rochet premier vétérinaire de l'histoire en Savoie, à l'adresse de l'Intendant de Tarentaise ou du Magistrat de santé.²⁷

Au vingtième siècle les universitaires de l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble décrivent nos bovins montagnards. Le grand Raoul Blanchard²⁸ bien sûr, mais aussi Philippe Arbos ²⁹ qui, le premier a distingué les modes d'exploitation de la petite et de la grande montagne. Lyrique, le géographe, évoque ces génisses « *trapues, de taille moyenne, de robe froment, elles se distinguent avant tout par leur rusticité ...robustes et endurantes aux intempéries, assez bonnes laitières, remarquables par leur facilité d'acclimatation...elles sont agiles et vigoureuses...nervosité et souplesse, excellentes bêtes de travail, résistantes à la fatigue... Bref c'est une race essentiellement montagnarde.* » !

Les ethnographes contemporains nous ont également fait partager leur passion : Georges Amoudruz (1900-1975) inventeur du concept de l'« économie de la vache »³⁰.

On ne peut oublier non plus notre savant confrère Marius Hudry (1915-1994) dont la contribution sur les laitages et fromages dans *Les sources régionales de la Savoie* ³¹ reste un morceau succulent d'anthologie digne de la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin.

Helene Viallet notre consœur de l'Académie Salésienne reprenant sa thèse à l'École des Chartres, publiait en 1993 une étude de référence sur *Les Alpagnes et la vie d'une communauté montagnarde, Beaufort...* ³².

²⁶ Costa de Beauregard *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier en Savoie* Chapitre VIII, des prés p. 154

²⁷ ADS C 621 et 622 rapportés par Corinne Townley in bulletin AREDES n°12-avril 2001 p. 15 et suiv. – Hélène Viallet *Les alpagnes et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen-Âge au XVIIIe siècle*, Mémoire de l' Académie Salésienne t.99 1993, p.164 et 166

²⁸ Raoul Blanchard, *Les Alpes occidentales*-tome 3- Les Grandes Alpes du Nord éd. Arthaud, 1943 p ; 488 et suiv. (Tarentaise) et 646 à 693 (Maurienne)

²⁹Ph. Arbos La vie pastorale en Tarantaise *Annales de Géographie* , 1913 p. 323 à 345

³⁰ Dans les articles publiés dans *Le Monde alpin et Rhodanien*

³¹ *Les sources régionales de la Savoie* (dir. Jean Cuisenier) Christian Abry, Foger Devos et Henri Raulin. Article « L'alimentation » par Marius Hudry p.219 à 223

³² Hélène Viallet, *Les Alpagnes et la vie d'une communauté montagnarde, Beaufort du Moyen -Age au XVIIIe siècle* » *Mémoires et documents de l'Académie salésienne 1993* cité très souvent par J.-M. Moriceau dans son *Histoire et géographie de l'élevage français*. Éd Fayard 2005

La même année Bruno Berthier soutenait à la faculté de droit de Grenoble sa thèse monumentale de 1933 pages, intitulée *La commune savoyarde et les enjeux fonciers depuis le XVIIIe siècle*. Notre confrère n'a cessé d'arpenter les alpages de Tarentaise en juriste historien des institutions, publiant de nombreux articles sur les communaux, « la grande montagne à gruyère », les bans champêtres devant le Sénat, l'espace forestier, les remontées mécaniques, la gestation et la naissance de Courchevel³³....

Le 29 septembre 1771 dans un rapport administratif l'Intendant de Tarentaise expliquait que « *dans les communautés de cette province qui sont des montagnes, la vente de bestiaux et du gruyère forme l'objet le plus considérable des revenus* ».³⁴

Vous avez développé vos analyses sur le système agro pastoral de la grande montagne en étudiant l'originalité de la propriété collective foncière et du système de traitement du lait, regroupant le « fruit commun » des génisses pour fabriquer gruyère et tomme.

Vous avez décrit l'origine de ce régime juridique très original, né au Moyen-Âge en Savoie avec droit féodal finissant, reconnu ensuite par les institutions du Royaume de Piémont -Sardaigne.

Sous la Révolution, la loi du 17 juin 1793 puis le Code civil de 1804 ont dû admettre ces biens communaux rangés dans les « sections de commune », domaine privé d'une personne morale de droit public.

Vous avez réussi à mettre en lumière dans le système foncier de Savoie d'aujourd'hui quelques curieuses reliques de ces communs d'Ancien Régime dont le régime juridique ne peut être confondu avec les copropriétés, les indivisions de droit privé ou les sections de commune de droit public : à Saint Gingolph, dans les Bauges sur les flancs de la Sambuy, dans les Arves.³⁵

Le juriste sait bien que le droit et les institutions reflètent d'abord la vie des hommes et des femmes de leur temps. Vous ne rêvez pas aux idylliques et charmants « *montagnons* » du Haut -Valais célébrés par Jean-Jacques Rousseau³⁶.

Vous relevez que le système de la Grande Montagne est fondé sur l'emprise de quelques familles, qui exercent une domination sur la masse des petits éleveurs, ceux que les Archives citées par Jean Nicolas appellent les Messieurs, les Coqs de Village, les Tyrans de paroisse, ...³⁷ ; cette famille JARRE à Villarivon dont vous avez sauvé de la ruine la monumentale ferme de parvenus. Mais l'opulence de ces possédants coexiste avec la pauvreté. Ainsi l'intendant de Tarentaise dans une dépêche adressée

³³ Publiés par les Presses universitaires de Savoie : *Les « communaux » au XXIe siècle* (2021), *Les remontées mécaniques et le droit* (2019) ; par les éd. Dalloz in *L'œuvre législative de Vichy* (2017) « Courchevel, un projet de station de sports d'hiver de Vichy au Comité de Libération, » ; par les éd Serre, articles in PRIDAES *Propriété individuelle et collective dans les États de Savoie* (2012), *Protection et valorisation des ressources naturelles dans les États de Savoie*(2014), *Productions de la norme environnementale et codification du droit rural dans l'Europe méridionale entre France et Italie XVIIe-XXe siècles* (2019) »

³⁴ Repris par Ph Arbos dans son article précité p. 326

³⁵ B. Berthier, « Pour une typologie des mécanismes subsistants de propriété collective : les investigations du projet « Comon » en terre savoyarde » in *Les Communaux au XXIe siècle -une propriété collective entre histoire et modernité*. (dir. J.-F. Joye)PUSMB 2021, p.213

³⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à Monsieur d'Alembert* (1758) et *Nouvelle Héloïse* (1761) , partie I lettre XXIII

³⁷ Jean Nicolas, *La Savoie au 18e siècle -noblesse et bourgeoisie*, tome 1 p.530

le 29 janvier 1776 au Gouverneur du Duché, sollicitant de pouvoir organiser une battue contre les loups, explique : « *Il n'est point d'année qu'ils ne dévorent une quantité de bétail au préjudice des habitants de la campagne ; il en est que la perte d'une vache réduit à la misère* ». ³⁸

La gestion des Alpagnes de Tarentaise et leur production du fromage, ont réussi à surmonter dans l'histoire des crises très graves. Cette économie agro-pastorale et fromagère est devenue aujourd'hui l'une des richesses de la Savoie. Toutefois ce trésor, conquis par le travail tenace et habile de générations de gens passionnés, est fragile.

Il affronte aujourd'hui de réelles difficultés. : le réchauffement climatique, le poids de l'endettement, la pression foncière conséquence de l'urbanisme et des aménagements touristiques, les inquiétudes sur la transmission du patrimoine familial. ³⁹

Le Code rural et de la pêche proclame- pompeusement - que l'agriculture, le pastoralisme et la forêt de montagne, « *par leur contribution à la production, à l'emploi, à l'entretien des sols, à la protection des paysages, à la gestion et au développement de la diversité ...sont reconnus d'intérêt général comme activité de base de la vie montagnarde et comme gestionnaires centraux de l'espace montagnard* » ⁴⁰.

Mais alors que le Plan Neige mis en œuvre de 1964 à 1977 a créé 150 000 lits dans 43 stations de ski (dont 20 nouvelles), il a fallu attendre « les Lois montagnes » de janvier 1985 (dans l'élaboration de laquelle Louis Besson a joué un rôle important) et celle de décembre 2016 pour qu'enfin soient pris en compte dans les Alpes la coexistence des impératifs économiques, touristiques et environnementaux.

L'évolution du droit manifeste l'importance de ces questions. Il été imaginaire et doit le rester pour faciliter et protéger le travail des hommes et des femmes sur les alpages, soutenir la filière pastorale et fromagère.

Le droit privé offre des outils importants à l'économie pastorale et fromagère pour progresser. La mise en œuvre de dispositions légales variées permet d'encourager le travail en commun traditionnel des montagnards de Savoie. Citons les Sociétés coopératives agricoles, les Groupements agricole d'exploitation en commun –(GAEC,),

les Sociétés d'intérêt collectif agricole-(SICA) , les Groupements pastoraux et les Associations foncières pastorales

Les Tarins et les Beaufortains dans la tradition des fruitières se sont regroupés et ont créé des coopératives laitières pour la collecte du lait, la fabrication et la commercialisation des fromages. Dans cette dynamique ils ont su ensuite s'organiser et faire reconnaître la qualité de leur produit, essentielle pour sa place dans la filière agro-alimentaire. L'obtention en 1968 du label exigeant d'Appellation d'origine contrôlée (AOC) pour le Beaufort fut un succès collectif et une précieuse protection

³⁸ Cité par Corinne Townley in *AREDES* bulletin n°5 -juillet 1999 p.13

³⁹ Cornelia Beyerbala, *Alpagnes et agro-pastoralisme en Tarentaise et pays de Mont-Blanc-Traditions, enjeux et perspectives d'avenir* - Fondation FACIM -Pays d'art et d'histoire des Hautes Vallées de Savoie -2010 – en ligne et E. Lynch et Fr. Harvos, *Le Beaufort-Réinventer le fruit commun*- éd. LIBEL, 2016

⁴⁰ L.113-1 (rédaction de juillet 2010)

commerciale. Maxime Viallet, que vous avez cité tout à l'heure, fut l'un des premiers artisans de cette réussite : peu après sa mort en octobre 2002 le Ministre de l'Agriculture d'alors, Hervé Gaymard, lors d'un colloque de la FDSEA ne déclarait-il pas qu'il était « *de ces hommes qui avait montré que la Montagne valait le combat d'une vie* »⁴¹!

L'Union européenne, soutien essentiel de la politique agricole vint opportunément en 2012 conforter cette protection sur le marché international en définissant précisément la qualité de « *produit de montagne* ».⁴²

La connaissance de ces dispositifs complexes et l'intelligence de leur mise en œuvre justifient l'importance de la faculté de droit de Savoie-Mont-Blanc et des praticiens du droit.

Ainsi les défis environnementaux, économiques, sociaux et moraux que nous affrontons en Savoie sont considérables. Les travaux individuels et collectifs entrepris dans notre Compagnie dans une confraternité amicale nous incitent, à la place qui est la nôtre, à réfléchir à l'évolution nécessaire du modèle de développement de ce pays.

Comme l'écrivait le président Hervé Gaymard dans un beau livre signé à vos côtés, cher Bruno Berthier, lors du cent cinquantième Anniversaire : « *Oui, la Savoie nous oblige. Et pour elle, il nous reste de belles pages à écrire.* »⁴³

De Chambéry, le 24 juillet 1785 le Sénateur de Maistre écrivait à son ami le Marquis de Barolo : « *Tirillé d'un côté par la philosophie et de l'autre par les lois, je crois que m'échapperai par la diagonale* »⁴⁴ !

Cher confrère, dans l'avenir si vous êtes tirillé entre la Faculté de droit et la Tarentaise vous savez maintenant que vous pouvez vous échapper en venant rejoindre notre Compagnie pour y occuper le siège qui vous est désormais réservé.

⁴¹ Déclaration de Hervé Gaymard lors des Assises pour le développement de la Montagne -3/10/2002

⁴² Règlement Union Européenne n°1151/2012, article 31 – Journal officiel de l'Union Européenne du 14 décembre 2012.

⁴³ *Nice et Savoie, Un regard contemporain* -Actes sud, FACIM, assemblée des pays de Savoie 2010, p.8
Textes de Hervé Gaymard, Bruno Berthier, Maryline Desbiolles

⁴⁴ Clément de Paillette, *Livres d'hier et d'aujourd'hui*-La politique de Joseph de Maistre- Paris 1896 p.220